Une image contenant Roue de vélo, vélo

Description générée automatiquement

Formulaire de demande de subvention

pour l’élaboration d’un plan d’action

|  |  |
| --- | --- |
| **Forme de la subvention** *(Contrat de mandat ou contrat de travail)* | **Mandataire(s) externe(s)**  **Poste interne.** Dates d’engagement et % : |

|  |  |
| --- | --- |
| **Informations générales** | |
| Type de demande | Communale  Intercommunale pour un groupement de communes sans personnalité morale  Intercommunale via un organisme avec personnalité morale |
| Commune(s) ou organisme intercommunal : |  |
| Personne(s) de référence au sein de la commune (+ tél. direct et email) |  |
| Nom du mandataire ou personne interne, tél, email *(selon option retenue)* |  |
| Montant de subvention demandé *(50% de l’offre du mandataire ou du salaire brut de la personne engagée, max. 6'000.-)* |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **En cas de groupement de communes sans personnalité morale** | |
| Clé de répartition des coûts  *(% des coûts pris en charge par chaque commune)* |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Annexes demandées** | |
| Extrait du PV de la **décision de principe de la (des) Municipalité(s)** s’engageant à élaborer et à adopter un PECC dans un délai d’une année. | |
| Dans le cas de l’octroi d’un mandat externe | **Offre de prestations** du mandataire retenue mais non signée\*  **Au moins deux références** attestant de l’expérience du mandataire et couvrant au moins deux domaines du catalogue d’actions du PECC (transversal ; énergie et mobilité ; adaptation aux changements climatiques) |
| Dans le cas de l’engagement d’un·e chef·fe de projet | **Cahier des charges\*** avant engagement pour nouvelle personne ou **ancien et nouveau cahier des charges** pour une augmentation du taux de travail, prolongation d’un contrat arrivé à terme ou réorientation d’un poste existant  **CV de la personne,** attestant de l’expérience et couvrant au moins deux domaines du catalogue d’actions du PECC (transversal ; énergie et mobilité ; adaptation aux changements climatiques) |

**Conditions concernant l'octroi des subventions dans le cadre du PECC**

1. Le bénéficiaire accepte les conditions mentionnées dans la [Directive](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/Directive-DITS_Renforcement-accompagnement-communes_DITS_finale.pdf) du 1er avril 2025, notamment :

* S’engager à élaborer et à adopter un Plan énergie et climat communal (PECC) dans un délai d’un an (à partir de l’octroi de la subvention) selon le modèle proposé par le Canton ;
* S’engager à mettre en œuvre au moins 10 actions issues du catalogue de fiches-action proposé par le Canton, en appliquant la répartition suivante :
  + Au moins 4 actions du bloc Transversal, y compris la fiche-action 4 obligatoire ;
  + Au moins 3 actions du bloc Energie & mobilité, y compris une des deux fiche-actions obligatoires, 11 ou 13 ;
  + Au moins 3 actions du bloc Adaptation, y compris la fiche-action 17 obligatoire.

1. Le bénéficiaire s’engage à rendre son plan d’action public et accepte que le Canton le publie sur ses pages web.
2. Le bénéficiaire informe immédiatement l’Office cantonal de la durabilité et du climat : si les délais ne sont pas tenus, si le projet ne peut pas être réalisé, ou si le projet n'est pas réalisé tel que prévu dans la demande.
3. Le versement sera libéré sur la base des documents suivants :

* Formulaire de demande de versement
* Plan d’action répondant aux conditions de la directive
* Justificatif
  + Si accompagnement par mandataire : factures acquittées.
  + Si accompagnement interne (chef·fe de projet) : confirmation par l’administration communale attestant que le salaire ayant été versé à la personne engagée correspond au minimum au double du montant demandé.

|  |  |
| --- | --- |
| Je confirme l'exactitude des indications ainsi que le respect des conditions ci-dessus. | |
| Date et lieu : | Le(s) requérant-e(s) : |

Formulaire et annexes à envoyer à l’Office cantonal de la durabilité et du climat : de préférence par courriel à [pecc@vd.ch](mailto:pecc@vd.ch) ou par envoi postal à l’Office cantonal de la durabilité et du climat, Place de la Gare 1, 1003 Lausanne.

*\*modèle de cahier des charges disponible sur* [*www.vd.ch/pecc*](http://www.vd.ch/pecc)